



Remarques :
 - Les cotes et les niveaux sont à vérifier par l'entrepreneur.

Objet de la demande
 (REZ000 = NIV 379.00)

Province de Namur	Commune de GEDINNE	Date : 15/03/2025.
Construction de deux constructions jumelées (4 logements) B1 - B2 R3 - R4		
Propriété.		
Architecte	Bureau d'études Genart Marc architecte rue d'Oba 45 4520 - WANZEL	
Situation	Rue du Sacré-Coeur s/n Bourseigne Vieille	Plan 01 : B1-B2-R3-R4 - Implantation
Cadastric	Section 994 S-pie	
Pour assurer pleine conformité à la volonté du Maître d'ouvrage	Les cotes sont à vérifier par l'Entrepreneur, avant travaux. <input checked="" type="checkbox"/> Plans pour demande de permis d'urbanisme. <input type="checkbox"/> Plans bon pour exécution.	Ech. 1/1/250